



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2017

Brumath – Angle rue du Général-de-Gaulle et rue de la Division-Leclerc

Opération préventive de diagnostic (2017)

Pascal Flotté



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/67185>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pascal Flotté, « Brumath – Angle rue du Général-de-Gaulle et rue de la Division-Leclerc » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/67185>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Brumath – Angle rue du Général-de-Gaulle et rue de la Division-Leclerc

Opération préventive de diagnostic (2017)

Pascal Flotté

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Archéologie Alsace

- 1 Le diagnostic à l'angle de la rue du Général-de-Gaulle et de la rue de la Division-Leclerc à Brumath a porté sur une parcelle située au nord-ouest de la ville antique, dans un secteur peu exploré. Il a permis de reconnaître une occupation antique périurbaine dans la moitié sud de la parcelle. Les vestiges observés comprennent essentiellement des éléments de fondation relatifs à plusieurs bâtiments.
- 2 Il s'agit d'une part de fondations d'au moins trois bâtiments matérialisés par sept fosses de plan circulaire ou rectangulaire, comblées le plus souvent de graviers et galets et servant de fondation à un bloc ou à un poteau. On enregistre également dans leur voisinage quelques amas de matériaux (pierres calcaires ou fragments de TCA) signalant soit des fondations de bloc soit des calages de poteau (au nombre de trois), ainsi qu'un solin constitué d'un alignement de fragments de TCA. Le niveau d'occupation associé à cet espace bâti est un dépôt peu épais de limon brun (ép. : 0,20 à 0,30 m) que l'on observe dans le quart sud-est de la parcelle et qui peut correspondre à un ancien horizon A pédologique. L'occupation qui se place entre le milieu du II^e et le début du III^e s. ne semble comprendre qu'une seule phase, deux tout au plus.
- 3 Dans la partie ouest de la parcelle se développe un bâtiment de plus de 190 m² dont les fondations sont matérialisées par des tranchées remplies de graviers et galets (ép. : de 0,22 à 0,6 m). Il comporte au moins quatre pièces et un espace étroit (l. : 1,6 m) que l'on peut interpréter comme un couloir. Sa chronologie n'est pas totalement établie. Toutefois, le type de fondation ainsi que les épaisseurs observées apparaissent conformes à ceux en usage dans les constructions d'époque romaine.

- 4 Après la période romaine, l'espace est probablement à destination agricole. Dans la seconde moitié du XIX^e s., il est dévolu au stockage des grumes de la scierie installée de l'autre côté de la rue du Général-de-Gaulle. Le bâtiment matérialisé par des piles maçonnées carrées, mis au jour au sud de la parcelle, peut correspondre à un de ses hangars. Enfin, depuis le milieu du XX^e s. jusqu'à nos jours, la parcelle accueille un court de tennis privé.
-

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJ0ogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2017

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNXbZwcrSUa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT4vLheZ8Bp>

AUTEURS

PASCAL FLOTTÉ

Archéologie Alsace